COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

COMMISSION ACCÈS RÉSEAU - RTE

20 juin 2019

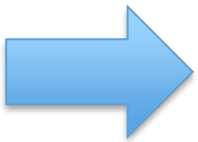
Travaux de la CRE sur le stockage d'électricité

Guillaume MAGNIEN
Chargé de mission *Smart grids*
Direction des réseaux

CONTEXTE DES TRAVAUX

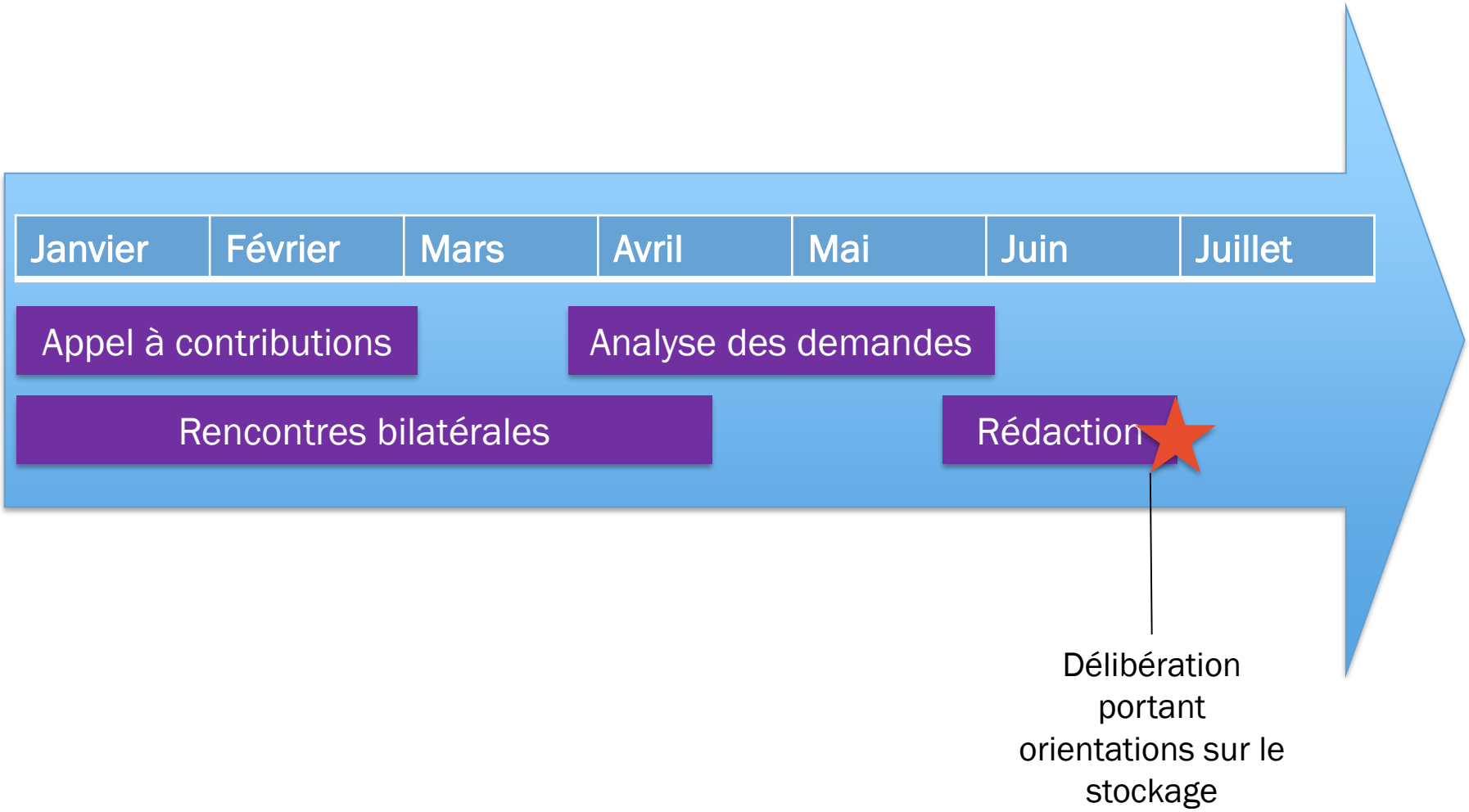
- En juillet 2018, le Comité de prospective de la CRE a publié un rapport qui traitait de la place du stockage d'électricité à l'horizon 2030. Les travaux concluent que **le stockage occupera une place essentielle dans le système électrique français**.

- En 2019, la CRE constate :
  - **Un fort développement du stockage dans de nombreuses régions du monde** (Australie, Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, etc.)
  - **Un moindre développement du stockage en France métropolitaine**



La CRE a souhaité lancer des travaux sur le stockage pour **identifier et lever les freins au développement du stockage**

CALENDRIER DES TRAVAUX



APPEL À CONTRIBUTIONS

- 60+ contributions reçues de part de :
  - Gestionnaires de réseaux : RTE, Enedis, ADEeF
  - Fabricants / équipementiers : Blue Solutions (Bolloré), Socomec, ABB, Airwall, Enercon, Hager, Imeon, QCELLS, Saft , SolarWatt, Tesla
  - Intégrateurs de solutions : Stepsol, Neoen, NW Groupe, Base-A, E4V, Electric Drive Station, Kilowattsol, Lancey, Nature & People First
  - Fournisseurs, Agrégateurs : Restore, Energy Pool, EDF, Engie, Jedlix, Nuvve, Smart grid Energy, Uniper, Urbasolar
  - Producteurs : Boralex, Celest, Comax, EDF Hydro, Erema, Quadran, RES, Sun'R, Voltalia
  - Cabinets de consultants, bureaux d'études : Keynergie, Everoze, Loiselet, Optibiom, SAP Labs, Tryba Energy
  - Syndicats professionnels : SER, ATEE, EFET, Enerplan, GIMELEC, SERCE, UFE, UNIDEN
  - Centres de recherche : CEA-Liten, IGNES, INSA Lyon
  - Collectivités : FNCCR , Cluster Energie de l'île de la Réunion
  - Agence gouvernementale : ADEME
  - Associations : Qualifelec, SmartEn, SMILE

ECHANGES BILATÉRAUX

- 20+ rencontres ont été organisées avec :
  - Gestionnaires de réseaux : RTE, Enedis
  - Fabricants de batteries / équipementiers : Blue Solutions (Bolloré), Socomec, Tesla
  - Intégrateurs de solutions : Stepsol, Neoen, NW Groupe
  - Agrégateurs : Restore, Energy Pool, Smart grids energy
  - Cabinets de consultants : Keynergie, Everoze
  - Syndicats professionnels : SER, ATEE, FEE
  - Centres de recherche : CEA-Liten
  - Agence gouvernementale : ADEME, DGPR, DGEC
  - Autres : Consuel, AFNOR, Qualifelec

SYNTHÈSE DES DEMANDES (1/3)

- Les demandes des acteurs concernent :
  - La participation à la réserve primaire, à la réserve secondaire, au mécanisme d'ajustement (besoin de plus de visibilité sur les règles, *etc.*)
  - L'accès aux marchés de gros (notamment pour les sites hybrides en OA et CR, *etc.*)
  - Les flexibilités locales (plus de transparence sur les besoins des gestionnaires de réseaux et mise en place d'un cadre pour l'appel des flexibilités locales, *etc.*)
  - Le TURPE et la CSPE (TURPE spécifique, *etc.*)
  - L'autoconsommation collective (visibilité sur le cadre applicable, *etc.*)
  - Le statut du stockage (définition juridique du stockage et de l'opérateur de stockage, *etc.*)
  - Le raccordement (simplification des procédures, prescriptions techniques, *etc.*)
  - Les expérimentations (schémas de raccordement et de comptage innovants, *etc.*)

SYNTHÈSE DES DEMANDES (2/3)

- Les demandes sont nombreuses et permettent de balayer un grand nombre de problématiques associées au développement du stockage.

- Certaines d'entre elles dépassent en conséquence les compétences propres de la CRE. Elles portent en particulier sur :
  - La définition ou non d'un statut du stockage
  - Les dispositifs de soutien, la taxation
  - Les liens avec les S3REnR
  - De manière plus générale, différentes réglementations (normes, sécurité, etc.)

SYNTHÈSE DES DEMANDES (3/3)

- S'agissant des demandes relevant directement des compétences de la CRE :
  - Beaucoup de demandes soulevées par les acteurs font déjà l'objet de travaux qui doivent être poursuivis et seront suivis par la CRE (par exemple sur la structure du TURPE)
  - Certaines demandes nécessitent des travaux complémentaires (notamment en ce qui concerne les procédures de raccordement)
  - Mais d'autres demandes doivent d'ores et déjà être écartées (par exemple l'abattement TURPE)

- Par ailleurs, la majorité des acteurs considèrent que le stockage de l'électricité est une activité concurrentielle qui ne doit pas être exercée par les GR

PROCHAINES ÉTAPES

- La CRE rassemblera les analyses des différentes demandes des acteurs dans une délibération portant communication sur le stockage et publiera en parallèle les réponses non-confidentielles sur le site de la CRE début juillet

ANNEXES

ANNEXE : APPEL À CONTRIBUTIONS

- Les acteurs étaient invités à se prononcer en répondant aux 5 questions suivantes :

1. Quelle sera, selon vous, la place du stockage d'électricité par batteries parmi les solutions qui apportent de la flexibilité au système électrique ?
2. Identifiez-vous actuellement des barrières réglementaires, tarifaires ou contractuelles au développement du stockage par batteries ? Il pourra être pertinent de distinguer le stockage à l'échelle industrielle (au-dessus de 1 MW) et le stockage diffus (de quelques kW à quelques centaines de kW).
3. Partagez-vous les trois thématiques identifiées par la CRE pour permettre le développement du stockage (simplification du cadre contractuel et des procédures de raccordement, accessibilité des différentes formes de stockage aux différents mécanismes de marchés, envoi des bons signaux prix) ? En voyez-vous d'autres ?
4. Quels éléments du cadre réglementaire encadrant le stockage pourraient selon vous faire l'objet d'une expérimentation ? Si un « bac à sable réglementaire » était mis en place par la loi, seriez-vous intéressé par une expérimentation pour un de vos projets ? Si oui, lequel ?
5. Avez-vous d'autres analyses ou propositions à formuler ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE